

Caisse de compensation
de l'industrie horlogère
Agence 4
Rue Centrale 46
2501 Bienne

ANNONCE DE MASSES SALARIALES

Etat au 01.01.2023

Affilié N°

Période de décompte

Masse salariale AVS/AI/APG

Masse salariale AC

sur salaires jusqu'à 148'200.--/an

Communication :

Date

Timbre et signature

Une facture tenant compte de ces indications vous parviendra.

Ce formulaire est à retourner par courrier, par courriel à alfa@aphm-cc514.ch
ou par fax au numéro 032 / 328 80 09.

Une récapitulation mensuelle émanant de votre programme salaires, **dûment signée**, mentionnant les bases soumises à AVS et à AC convient également.